

Communiqué de presse

Nantes, le 13/02/2015



4 commerçants du Pays de Châteaubriant sélectionnés pour le concours « Mon commerce a des idées »

La CCI Nantes St-Nazaire, en partenariat avec le Conseil Général de Loire Atlantique, souhaite mettre en avant l'originalité dont font preuve les commerçants grâce à un concours débuté en 2014 et qui se poursuit en 2015 : « Mon commerce a des idées ». 4 commerces ont d'ores et déjà été nominés dans le Pays de Châteaubriant, parmi lesquels se trouvent un vainqueur et 2 autres lauréats. Ils seront distingués le 26 février prochain pour leur initiative et leur créativité.

Un concours pour récompenser l'originalité des commerces

« Mon commerce a des idées » est un concours départemental qui récompense l'initiative et l'originalité des commerçants. Il s'invite ce mois-ci sur le Pays de Châteaubriant dans l'objectif de valoriser les projets les plus novateurs, comme l'originalité d'un concept, des actions en faveur du développement commercial, ou une initiative particulièrement marquante. Un jury aura la charge de désigner le commerçant le plus innovant parmi une sélection de candidats. Deux autres candidats seront également distingués.

De janvier à février, la CCI Nantes St-Nazaire a identifié des commerces du Pays de Châteaubriant pouvant participer à l'opération. 6 candidats ont été présélectionnés selon les critères suivants :

- Le caractère novateur / différenciateur (l'originalité du projet)
- L'utilité opérationnelle (réponse au besoin du client / amélioration de l'organisation)
- Le caractère transférable (dispositif adaptable à d'autres commerçants)
- Les indicateurs de performance commerciale (augmentation du chiffre d'affaires / satisfaction de la clientèle)
- La prise de risque pour le commerçant

A l'issu de ce processus, **4 candidats ont été sélectionnés** et ont fait l'objet d'une visite de la part du jury le 6 février dernier :

- **Bar/Crêperie Le Kel' Wann** – Derval
- **La Cave des Pierres Bleues** – Nozay
- **Boulangerie Georget/SARL T'as pensé au pain** – Jans
- **Vival Rougé** – Rougé

Le 26 février, le vainqueur du concours sera récompensé officiellement au sein de son commerce, en présence des 2 autres lauréats.

L'innovation, la clé du développement des commerces

Les commerces représentent aujourd'hui 33.25% des entreprises sur le département de la Loire-Atlantique et sont au cœur du dynamisme des villes. Parce que les commerces sont le poumon des communes et permettent à celles-ci de se développer, la CCI Nantes St-Nazaire a placé au centre de ses priorités l'accompagnement et le développement des commerces ruraux et urbains.

Cependant, il n'est pas toujours simple de concurrencer l'achat sur internet qui s'est largement accru ces dernières années. C'est pourquoi il est essentiel pour les commerçants de faire preuve d'initiative et d'originalité afin de montrer à la clientèle tout l'intérêt de venir en boutique. Le principal objectif des commerçants est de créer du trafic dans leur magasin et la CCI Nantes St-Nazaire est là pour les soutenir dans cette démarche en valorisant le travail fait en ce sens.

C'est dans cet esprit que la CCI Nantes St-Nazaire a initié le dispositif « Mon commerce a des idées » dont la toute 1^{ère} étape a eu lieu en juillet 2014 dans le Vignoble nantais. L'idée est de déployer le concours sur l'ensemble du département de Loire-Atlantique. La prochaine étape se déroulera sur le Pays d'Ancenis au printemps 2015.

Contact presse : Marie Le Saint, T. 02 40 44 60 82, M. 06 12 25 21 98, m.lesaint@nantesstnazaire.cci.fr  @MarieLeSaint1

Siège : Centre des Salorges - 16, quai Ernest Renaud - CS 90517 - 44105 Nantes Cedex 4

Hôtel Consulaire - 35, avenue du Général de Gaulle - CS 70405 - 44602 Saint-Nazaire Cedex

T. 02 40 44 60 00 - F. 02 40 44 60 90 - Ets public - N° SIREN 130 008 105 - APE 9411 Z - www.NantesStNazaire.cci.fr